RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SÉNAT

Stéphane
SAUTAREL

Sénateur
du Cantal

Secrétaire de la commission des finances

Membre de la délégation à la prospective

Monsieur Pierre MATHONIER
Président de la C.A.B.A
3, Place des Carmes
15000 AURILLAC

Aurillac, le 17 Mai 2021,

Cher Pierre,

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu m'adresser le projet de territoire 2021 - 2026 présenté en Bureau communautaire de la CABA le 19 avril dernier et je vous en remercie. N'ayant pu me rendre disponible le lundi 17 mai pour sa présentation en visio et en réponse à votre sollicitation, je vous fais part de mes observations et de mes propositions quant à ce projet qui doit servir de cadre au futur Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE), mais peut aussi voir certains projets financés au titre du volet territorial du Contrat de Plan Etat Région (CPER) en cours d'élaboration.
Je note que votre projet a été élaboré au niveau des Vice-Présidents, des Conseillers Délégués et des Maires. Je regrette donc que dans cette phase d'élaboration chaque conseiller communautaire n'ait pu s'exprimer en ateliers participatifs, sachant que le calendrier est désormais contraint. Pour autant, et puisque vous m'y invitez, je vous fais partager quelques remarques avec une approche toujours constructive même si elle peut parfois être différente de la vôtre.

Les trois premiers principes du projet de territoire (maintien d'un haut niveau d'investissement, maintien de la qualité des équipements et nouvelles actions, priorité aux projets à vocation communautaire) peuvent être partagés, même si la définition de la vocation communautaire mériterait d'être débattue et précisée. A ce titre, il est bon de rappeler que des projets d'intérêt communautaire peuvent être portés par des communes. **Le quatrième principe me semble énoncé de manière peu claire** : "Des actions et compétences de proximité attachées au giron communal : social, intergénérationnel, commerce, par exemple". Cela me semble à la fois trop ouvert et restrictif. Trop ouvert, car il apparaît que cela peut en effet ouvrir à un soutien très large aux projets communaux, ce dont je ne peux que me réjouir, mais avec une soutenabilité difficile. Restrictif, car sujet à interprétation, et risquant de ne laisser qu'une

SENAT : 15, RUE DE VAUGIRARD - 75291 PARIS CEDEX 06 - TELEPHONE : 01 42 34 44 15 – COURRIEL : s.sautarel@senat.fr
PERMANENCE : 1, RUE PASTEUR – 15000 AURILLAC – TELEPHONE : 04 71 64 21 38 – COURRIEL : contact@stephane-sautarel.fr
SITE : www.stephane-sautarel.fr

SÉNAT

trop faible place à l'innovation. Cette remarque renvoie au **périmètre des compétences** exercées par la CABA. Il m'apparait que cette question, notamment sur les volets culturels et sportifs, ou encore sur celui du social et de la petite enfance, mériterait d'être réinterrogée. De même les sujets de **mutualisation de moyens et de services** sont trop absents de ce projet. Seule l'offre d'ingénierie partagée, ce dont je me réjouis, est proposée aux communes membres alors qu'il serait possible d'aller plus loin.
A ce titre, **la notion de bouquet de service**, véritable projet de coopération entre les communes, avec appui de l'intercommunalité, peut se révéler un atout pour les communes ne disposant pas de ressources nécessaires, atout adaptable en fonction de la thématique ou du service. Ce qui est commun à Aurillac/Arpajon/Ytrac par exemple, l'est de manière différente pour d'autres communes : du partage de compétences à la mise en commun de moyens, du groupement d'achat à la prestation, de l'ingénierie à la gestion de projet, de multiples facettes sont à exploiter par ce biais concret pour une commune. Dans ce même cadre, la question du **service à la population** n'est pas du tout abordée alors que celui-ci pourrait constituer un vrai facteur d'attractivité.
Ainsi, mon sentiment général quant à ce projet, que je peux en outre assez largement partagé, est qu'il **manque d'ambition. Il n'approfondit pas suffisamment la dimension communautaire et ne permet pas encore de partager une vision opposable et différenciante**. Je sais que ce n'est pas aisé et qu'il faut du temps pour faire partager une telle ambition. Nous pourrions pour le moins davantage nous engager sur ce chemin. Cela me semble encore possible.

J'en viens maintenant, sans être exhaustif, à mes remarques et propositions en cohérence avec les différents axes que vous avez identifiés.

1 - Le développement économique, locomotive de tout le bassin de vie :

La stratégie foncière me semble devoir être renforcée. C'est un enjeu majeur. Même si le traitement des friches, par-delà leur inventaire, doit permettre de limiter l'étalement urbain et la consommation des espaces, je ne crois pas que l'on puisse se résigner à une vision trop métropolitaine et je pense au contraire qu'il convient de faire davantage preuve de volontarisme en la matière. Par ailleurs, **l'organisation de l'espace**, en particulier au niveau des zones commerciales et d'activité, doit pouvoir être plus claire pour donner de la visibilité aux acteurs économiques, comme à l'ensemble de la population. Dans ce cadre la place et le rôle de la SEBA15 pourrait être en outre réinterrogés.
Le fait de définir et d'animer **un projet alimentaire de territoire** au service des filières locales ne peut être qu'encouragé. Il pourrait être encore plus incitatif au niveau de la restauration collective. A ce titre, il conviendra sans doute de préciser les orientations de la manifestation phare venant en soutien des filières, "les Goudots", pour en renforcer le sens et la notoriété.
L'émergence d'un **pôle de compétitivité** autour de la microbiologie doit être un point d'ancrage de notre futur développement. Il doit être un pilier régional et une référence internationale. Je propose qu'il soit complété par l'émergence d'un

SÉNAT

autre pôle autour du numérique et du digital, en particulier autour des réseaux et de la cyber-sécurité.
Le volet GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) est encore insuffisamment opérationnel, mais essentiel. Il me semble qu'il doit clairement s'inscrire dans une logique plus large, dans une approche départementale, qui me parait être le bon niveau de traitement d'une politique d'attractivité professionnalisée. **Le soutien au secteur aérien** fait l'objet d'un consensus qui nécessitera de maintenir la pression de tous pour l'obtention de la meilleure des solidarités nationales possibles.
Sur l'ensemble de ce volet économique, n'apparaissent pas suffisamment les actions en réseaux et partagées avec le Département, les chambres consulaires et surtout la Région dont c'est la première des compétences. L'affichage, et plus encore l'émergence, d'une **gouvernance partagée renforcée**, d'un appui clair sur l'intelligence territoriale collective, apporterait une valeur ajoutée au projet territorial et en renforcerait à coup sur l'efficacité.

2 - L'attractivité à renforcer au sein d'une nature préservée dans un pays d'art et d'histoire :

L'objectif de l'obtention du **label "Pays d'Art et d'Histoire"** au service d'une stratégie touristique renforcée apparait pertinent. La valorisation de la biodiversité et du patrimoine naturel, culturel et historique pourrait être renforcée notamment par une offre muséale dépassant nos collections locales, complétant l'offre en place qu'il faut saluer et valoriser. Seul cet enrichissement de collections, leur conférant une dimension nationale, peut justifier un projet bâtimentaire nouveau.
L'ambition touristique de la CABA me semble pouvoir être encore renforcée. Cela pourrait constituer un véritable sujet de réflexion pour construire et accompagner le renforcement de notre offre. Aurillac ne joue pas aujourd'hui un rôle de locomotive touristique du département. Cette ambition pourrait utilement s'inspirer du développement impulsé dans d'autres villes moyennes du sud-ouest en particulier qui rayonnent sur leur environnement et constituent une destination d'hébergement. A ce titre, je reste réservé sur le projet "Europan" de la Ville d'Aurillac qui me semble, en l'état actuel de mes connaissances, couteux et peu attractif, d'autant que l'engagement du CIF ne semble pas acquis. Par ailleurs, rien n'est dit sur l'itinérance touristique (vélo, cheval, marche...) qui constitue aujourd'hui un marché porteur et pour lequel nous avons des atouts.
La CABA a su développer ou valoriser des équipements touristiques, qui peuvent bien-sûr toujours être complétés mais qui pour l'essentiel méritent d'être salués. Il lui appartient dorénavant de **devenir une destination**, par ses équipements et son offre d'hébergement et de service dans l'écrin naturel qui est le nôtre. La professionnalisation des acteurs et l'émergence d'une offre gastronomique et hôtelière de haut niveau pourraient en constituer les principales orientations. Je reviens sur le sujet touchant aux outils dans le paragraphe qui suit et qui concerne aussi le volet touristique.

SÉNAT

3 - Une armature durable fondée sur l'équilibre territorial :

Je partage pleinement cette orientation quant à la structuration d'une politique de développement communal. Toutefois les premières actions affichées n'y suffisent pas. Ce travail doit être approfondi et élargi pour à la fois mieux prendre en compte les communes dans leur diversité et renforcer les dimensions intercommunales et communautaires. Elle nécessite prioritairement une gouvernance rénovée et plus équilibrée. Je vous renvoie à ce titre à mon intervention lors du Débat d'Orientations Budgétaires autour du triptyque : Projet de territoire / Gouvernance et projet d'administration / Politique managériale.

La mise en œuvre d'un **schéma des mobilités** est une nécessité, intégrant les mobilités douces en complément de celles que vous listez. La gestion du Pôle d'Echange Intermodal (PEI) et son exploitation, comme celle de l'examen de l'ensemble des circuits de transport public de la CABA et leurs cadencements, devront être travaillés dans ce cadre.

C'est un des sujets majeurs du mandat qui s'ouvre, avec celui des **déchets** qui n'est à ce stade que mentionné, et qui ne peut se réduire à la question de la redevance incitative. Il pourrait utilement entrer dans les objectifs régionaux visant notamment à ne plus avoir d'enfouissement en 2030 et à réduire la production de déchets.

Celui de **l'eau** constitue le troisième volet essentiel. Sur ce point, il me semble que par-delà le niveau de service offert aux usagers et qu'il convient en effet de maintenir, cela pourrait constituer un socle de notre projet de territoire autour de cette richesse d'avenir qui pourrait devenir une véritable signature du territoire.

L'habitat est abordé en restant cantonné à l'existant. Il n'est pas possible de tout engager en 6 ans, j'en suis conscient, et cette question pourrait donc constituer un enjeu renforcé dans un prochain contrat, tout en maintenant en effet les actions en cours et en encourageant le retour de promoteurs privés dans notre ville et sa périphérie. Le projet NPNRU n'est pas mentionné, ce qui, au regard de l'approche urbanistique, sociale et d'aménagement, me semble être un manque quant à la structuration de cette compétence communautaire. Il pourrait donc utilement être ajouté.

La dimension sociale n'est pas abordée dans les orientations du projet de territoire, alors que l'émergence d'un centre intercommunal d'action social, notamment dans le contexte post-covid, pour mieux prendre en compte, en lien avec le Conseil départemental dont c'est la première compétence, la situation des plus démunis, les synergies relatives à l'identification des parcours de vie des personnes dépendantes et la gestion des EHPAD, ou encore la prise en compte des gens du voyage, pourraient être utilement coordonnées à cette échelle. De même, **une dimension éducative**, prévue dans les CRTE, pourrait être affichée pour renforcer les maillages des écoles en place, notamment au niveau des RPI, et faire des propositions sur l'ensemble de l'offre éducative du

SÉNAT

bassin.
Enfin, et plus largement pour s'inscrire dans une **dimension de territoire durable**, une approche inscrite dans les orientations nationales récemment présentées pourrait être engagée pour atteindre l'objectif d'un **territoire neutre en carbone à l'horizon 2050**. Les grandes orientations pourraient en être :
- **Accélérer et accompagner la transition** par une nécessaire approche intégrée : Structurer une communauté de recherche, Accélérer le développement des démonstrateurs du territoire durable, Développer les compétences et les métiers de demain, Mettre en place des plateformes numériques territoriales intégrées, Mettre en réseau les professions…
- **Agir sur le bâti pour la sobriété** : Soutenir l'émergence d'offres innovantes, facteur de déclenchement de travaux à haute performance environnementale, Favoriser le déploiement des matériaux biosourcés, géosourcés produits et transformés sur le territoire national, notamment pour le bois (circuits courts), Accélérer la massification de la rénovation énergétique grâce à des outils intégrés d'aide à la décision pour les propriétaires (simulateurs, accès au financement, etc.)
- **Accompagner le développement des filières** : Soutenir la maturation et des projets de R&D collaboratifs, pour accélérer l'émergence de nouvelles technologies et d'une filière d'excellence (rénovation, biosourcé, réemploi, numérique, pompes à chaleur, etc.), Financer des solutions innovantes pour favoriser l'industrialisation des nouveaux procédés et méthodes, Structurer et accompagner les filières des matériaux biosourcés : conseil, soutien au développement des filières, mise en réseau, Soutenir le pré-déploiement et le déploiement : soutenir les entreprises dans leurs investissements (recours aux matériaux mixtes, nouvelles chaînes de fabrication, etc.).
D'autres approches sont sans doute possibles pour relever ces défis pour lesquels notre territoire présente de véritables atouts et que nous ne pouvons ignorer.

4 – Les outils communautaires :

Outre **le volet managérial et organisationnel de la CABA** qui mériterait sans doute d'être évoqué en cohérence avec les orientations, un volet spécifique à notre « boite à outils » pourrait aussi venir conforter le projet territorial. Il conviendra donc également de s'interroger assez vite sur **les différents outils existants, à réorienter ou à faire émerger**, notamment dans une perspective de renforcement de l'intercommunalité au service de toutes les communes et de ses habitants : CCIAS, Outils culturels…
Dans ce cadre, « l'outil » **S.P.L Aurillac Développement** nécessite sans doute une réflexion particulière. En cohérence avec le projet de territoire, la gestion du Prisme, du centre des congrès, des différents événementiels (séminaire, rassemblements, salon de l'habitat, Festival de Musique d'ampleur...) cet outil doit avoir une place de choix. Un vrai outil d'attractivité économique, touristique, culturel et d'animation, voire de réceptif touristique, est essentiel. Des synergies potentielles entre l'ensemble des équipements et des programmations présentes sur le territoire communautaire (parapluie / prisme /

SÉNAT

Centre des Congrès / théâtre / Eclat...) doivent être recherchées de manière plus efficace et plus économe.

Je ferai une proposition complémentaire en direction de **la jeunesse**. Sans ignorer le périmètre d'action de la CABA, je ne crois pas que cette question, hors enseignement supérieur qu'il faut bien-sûr conforter et renforcer grâce aux relations établies avec le Département et la Région en particulier, puisse ne pas être traitée. Elle me semble pouvoir être reliée à celle de l'innovation au sens large et de la créativité. Elle pourrait en outre utilement être connectée à la question de l'attractivité en faisant de notre territoire une terre d'accueil et d'épanouissement des familles, des jeunes familles. C'est une question qui pourrait être travaillée pour la densifier si vous la reteniez, incluant bien-sûr la dimension « petite enfance » avec les initiatives déjà existantes sur le territoire souvent dans un cadre intercommunal. Un volet sportif avec ses diverses composantes : compétition, loisirs, santé,... pourrait s'y adjoindre, dépassant la seule question de la jeunesse.

J'ai été plus long que je ne l'avais imaginé et vous prie de m'en excuser. Ces réflexions auraient dû être partagées en ateliers, ce qui aurait permis de les enrichir dans l'échange. C'est pourquoi, je ferai, même si c'est sans doute trop tard, partager ces propositions à tous les Maires des communes de la CABA. En effet, à l'occasion d'un débat parlementaire sur les CRTE, la Ministre m'a confirmé que la date du 30 juin n'est pas un butoir absolu. Peut-être aurez-vous ainsi le temps et la possibilité de faire évoluer et de densifier le projet de territoire de la CABA qui nous engage pour les six ans qui viennent.

Avec mes remerciements pour votre sollicitation, et restant disponible pour poursuivre ce travail, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les plus sincères.

Stéphane SAUTAREL

Je te remercie de m'avoir sollicité pour contribuer à l'émergence du projet de territoire de la CABA pour les 6 années à venir.
Ma contribution se veut libre et constructive pour que notre territoire et nos communes avancent et répondent aux enjeux de nos concitoyens et aux défis de notre attractivité.
En te confirmant ma disponibilité pour accompagner les projets.
Bien cordialement.